

# Lettre au Commissaire Dalli sur un possible conflit d'intérêt en matière de politique de santé

samedi 12 mars 2011

Dans un courrier du 24 janvier, ALTER-EU, le BEUC (organisation européenne des consommateurs), European Public Health Alliance (EPHA - Alliance européenne pour la santé publique), Health Action International Europe (HAI), et ISDB ( International Society of Drug Bulletins) interpellent le Commissaire européen John Dalli, responsable de l'Agence européenne du médicament (EMA, European Medicines Agency), au sujet des prises de fonctions récentes de Thomas Lönngren, ancien directeur exécutif de l'EMA.

« Depuis son départ de l'EMA, M. Lönngren a pris plusieurs fonctions dans des entreprises du secteur privé, y compris NDA Advisory Services, société de conseil spécialisée dans l'appui aux sociétés pharmaceutiques pour faire approuver la mise sur le marché européen de leurs produits. Ces nominations sont intervenues quelques semaines à peine après que M. Lönngren ait quitté son poste à l'EMA. Il n'y a donc pas eu de « période de refroidissement » période entre les emplois actuels et passés de l'ex-commissaire, son emploi, anciens et actuels, ni de restrictions sur les services qu'il apporte à NDA et ses clients. Cela nous amène à penser que les règles concernant les conflits d'intérêts pourraient ne pas avoir été respectées, notamment celles du titre II article 16 (96), du statut des fonctionnaires des Communautés européenne ».

D'après Alter EU et ses partenaires plusieurs dossiers de haut niveau sur les politiques pharmaceutiques sont en cours de discussion, notamment la révision de la Directive sur les essais cliniques, où des conflit d'intérêts pourraient survenir impliquant l'emploi passé et actuel de M. Lönngren. « Un ancien chef de l'Agence européenne de des médicaments a un vaste réseau et des connaissances dans le secteur, et cela ouvre la possibilité d'influencer le résultat des discussions ».

Les collectifs citoyens auteurs de ce courrier demandent au commissaire Dalli si les règles concernant les conflits d'intérêts ont été suffisamment respectées et dans le cas contraire que l'approbation des nouvelles nominations de M. Lönngren soit réexaminée dans l'intérêt public.

- [Consulter le courrier et autres informations sur le site d'Alter EU](#) (en anglais)